



Annulation de réservation

Couvertures en vigueur:

0-7 jours avant le départ: 80% du prix d'arrangement

8-14 jours avant le départ : 40% du pris d'arrangement

15-30 jours avant le départ : 20% du prix d'arrangement

L'assurance prend effet à partir du moment ou l'arrangement est définitivement réservé et s'achève au dernier jour de celui-ci

M BROKER SERVICES SA
Courtage - Assurances
J.E. Bastin No 2147
CH-1219 CHATELAINE